



COMMUNE DE TANNAY

AVIS D'ENQUETE

Conformément aux dispositions de la législation en matière d'aménagement du territoire, la Municipalité soumet à l'enquête publique

du jeudi 26 février 2026 au vendredi 27 mars 2026

- **La révision du plan d'affectation communal et de son règlement général sur l'aménagement du territoire et les constructions (complémentaire ter) ;**

Le dossier est déposé au Greffe municipal où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture du bureau.

Les oppositions ou observations doivent être formulées par écrit, soit au Greffe municipal soit postées à son adresse pendant la durée de l'enquête.

Pour la Municipalité :

La Syndique :
Denise Rudaz



La Secrétaire :
Martine Ray-Suillot